



académie
Créteil



Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
Seine-Saint-Denis

Circonscription
de Bobigny 2 ASH



académie de Créteil

APRÈS LE CONFINEMENT, SCOLARISER LES ÉLÈVES EN SITUATION DE HANDICAP

POINTS DE VIGILANCE

SOMMAIRE

Scolarisation des élèves avec troubles du langage oral	3
Scolarisation des élèves avec troubles du langage écrit	4
Scolarisation des élèves avec trouble développemental de la coordination	5
Scolarisation des élèves avec trouble de la fonction visuelle	6
Scolarisation des élèves avec trouble de la fonction auditive	7
Scolarisation des élèves avec troubles des fonctions motrices	8
Scolarisation des élèves avec troubles du spectre autistique ou difficultés de communication	9
Annexes	10
Equipe de la circonscription bobigny 2 ash	16

SCOLARISATION DES ÉLÈVES AVEC TROUBLES DU LANGAGE ORAL (TSLO)

Le port du masque opaque va peut-être empêcher l'élève de prendre des indices visuels sur les expressions du visage et l'articulation de son interlocuteur. Pour renforcer la compréhension du message oral, il est habituellement préconisé de :

- Se mettre à hauteur de l'élève ;
- S'assurer d'un contact visuel lors de l'échange ou lors de l'énoncé des consignes ;
- Parler plus lentement ;
- Utiliser un langage simple, d'ajuster sa complexité au niveau de compréhension de l'élève.

De plus, le port du masque opaque risque de venir étouffer la clarté du message oral.

Certains élèves ayant un TSLO ont parfois besoin d'une présence humaine probablement incompatible avec les règles de distanciation physique afin de les aider dans l'accès aux apprentissages pour :

- Leur redire la consigne ;
- Les accompagner dans leur entrée dans la tâche ;
- Les accompagner dans les étapes de la réalisation de la tâche ;
- Les accompagner dans la ritualisation des procédures ;
- Leur permettre de s'exprimer oralement (en passant par le biais de l'accompagnant.)

Enfin, il est important de garder à l'esprit les préconisations suivantes :

- Donner un message, une consigne à la fois ;
- Laisser du temps à l'élève pour répondre
- Favoriser les entrées visuelles (pictogrammes, photos, dessins, ...)
- Donner des exemples concrets ;
- Tenir compte de la fatigabilité ;
- Encourager l'élève quand il ne comprend pas.
- Décomposer la tâche à effectuer en plusieurs étapes (étape 1, étape 2, étape 3...)
- Proposer des pictogrammes, des supports visuels des verbes d'action pour appuyer la compréhension des consignes ;
- Ritualiser les procédures pour permettre à l'élève de se les approprier et pouvoir les réinvestir de manière autonome ;
- Proposer des consignes écrites

Pour favoriser l'expression orale et la participation de l'élève :

- Le solliciter en le nommant pour capter son attention ;
- Lui permettre de s'exprimer par des gestes, des images ;
- Valoriser les prises de parole quand elles sont formulées et reformuler.

Pour tout contact : caroline.papa@ac-creteil.fr
Conseillère départementale pour les troubles spécifiques du langage

SCOLARISATION DES ÉLÈVES AVEC TROUBLES DU LANGAGE ECRIT

L'objectif est de permettre à l'élève de poursuivre ses apprentissages et l'acquisition de connaissances en contournant l'obstacle du langage écrit.

Lors de la reprise en classe, ces conseils seront à prendre en compte.

La difficulté d'apprentissage, en lecture et en orthographe, a des conséquences en termes de :

- Mobilisation attentionnelle en lien avec l'effort à fournir, d'où une fatigabilité plus importante et parfois un découragement face aux tâches à accomplir ;
- Gestion de situations de multitâche : lire, comprendre, agir, écrire ;
- Organisation et la planification du travail.

*D'après Centre de Référence des Troubles du Langage et des Apprentissages,
Centre d'Excellence des Troubles du Neuro-développement, Hôpital Robert Debré, Paris*

Il est utile d'aménager les supports afin de rendre l'élève plus autonome, et d'éviter ainsi une présence physique très proche trop souvent.

Préconisations générales :

Privilégier la qualité à la quantité.

- Aérer la présentation des documents :
 - Agrandir le support ;
 - Augmenter l'interligne et la police (Arial ou Verdana, taille 14).
- Privilégier les consignes simples ou fractionner les consignes complexes ;
- Décomposer la tâche à effectuer en plusieurs étapes (étape 1, étape 2, étape 3...) ;
- Mettre en évidence les mots importants des consignes en utilisant un surlignage, de la couleur. (idem pour les leçons) ;
- Proposer des QCM, des textes à trous, de surligner ses réponses.

Pour soulager le coût lié à la lecture :

- Possibilité d'adapter les textes avec le logiciel gratuit « lirecouleur » (support aéré, police aérée) <http://lirecouleur.arkaline.fr/> ;
- Possibilité d'utiliser un support audio (logiciel de synthèse vocale).

Pour soulager l'élève de la tâche d'écriture (et lui permettre de réfléchir) :

- Eviter la copie ;
- Donner une photocopie des leçons, des poésies...

Production écrite :

- Proposer la dictée à l'adulte pour permettre à l'élève de se concentrer exclusivement sur la formulation de sa pensée.

Pour certains élèves, une présence humaine à proximité restera cependant nécessaire pour aider à la lecture et l'écriture (secrétariat) ce qui sera probablement incompatible avec les règles de distanciation physique.

Pour tout contact : caroline.papa@ac-creteil.fr

Conseillère départementale pour les troubles spécifiques du langage

SCOLARISATION DES ÉLÈVES AVEC TROUBLE DEVELOPPEMENTAL DE LA COORDINATION (TDC ou DYSPRAXIE)

Ces troubles très hétérogènes dans leurs manifestations, peuvent toucher les gestes de la vie quotidienne et scolaire. En classe, les enseignants repèrent en priorité des difficultés de motricités fines (notamment l'écriture). Ils peuvent également repérer des difficultés liées au repérage dans l'espace, lenteur plus ou moins importante en lecture, difficultés dans la prise d'information et l'analyse de certains documents, schémas, cartes, nombres ...

Pour ces élèves la réalisation de certains gestes non automatisés se fera au prix de nombreux efforts. Ils ne pourront alors porter attention à la réalisation d'une autre tâche en même temps (écrire et écouter l'enseignant, écrire et élaborer une réponse ...).

Aussi, auront-ils besoin que l'on prenne en compte leur fatigabilité, une certaine lenteur, fragilité attentionnelle et/ou mémorielle secondaire au trouble lui-même, leur problématique liée aux situations de double tâche.

Certains des élèves porteurs d'un trouble de la coordination sont accompagnés. Ce besoin d'une présence humaine nécessitera la plupart du temps une proximité entre l'adulte et l'élève, probablement incompatible avec le respect des règles de distanciation physique.

- Aide pour certains gestes de la vie quotidienne : l'habillage,
- Aide à l'installation en classe, notamment si l'élève dispose d'un ordinateur en classe,
- Aide à la manipulation d'outils scolaires (ex. : découpage, traçage),
- Aide à l'organisation matérielle,
- Aide en cas de copie / d'écriture (secrétariat, dictée à l'adulte),
- Aide à la lecture de consignes et de textes,
- Aide pour la répétition de consignes, pour la relance.

Aussi, envisager certains aménagements afin de rendre l'élève plus autonome peut permettre d'éviter une trop grande proximité physique. En fonction des besoins identifiés, on peut :

Pour soulager le geste d'écriture : Réduire les quantités d'écrit et le nombre d'exercices

- Proposer des QCM, des textes à trous ;
- Eviter de faire copier l'élève : donner des copies des leçons et poésies,
- Privilégier l'oral.

Pour aider à la réalisation de la tâche : Passer par la verbalisation des étapes de réalisation de la tâche, la décomposition de consignes, la mise à disposition de pas à pas et d'aide-mémoire.

Pour soulager la prise d'indices visuels et la lecture : Adapter les supports

- Documents aérés, agrandis, police Arial, Verdana, taille 14 ou 16, interligne agrandi ;
- Structurer, notamment par la couleur :
 - Mettre en relief les éléments importants (surligneurs) ;
 - Donner des gabarits pour la pose d'opérations * ;
 - Alterner les couleurs des syllabes dans le mot : **m** **a** **m** **a** **n** ** ;
 - Alterner la couleur des lignes d'un texte * - **.
- Penser aux documents audio.

Ressources : *<https://www.cartablefantastique.fr/>

**<http://lirecouleur.arkaline.fr/>

Pour tout contact : carine.konc@ac-creteil.fr

Conseillère départementale pour les troubles des fonctions motrices

SCOLARISATION DES ÉLÈVES AVEC TROUBLES DE LA FONCTION VISUELLE

La problématique actuelle posée par le COVID19, nous impose à tous de respecter une distanciation d'au moins 1m.

Toutefois :

Avec des élèves aveugles :

- Importance de s'approcher tout près d'eux pour pouvoir relire leurs écrits en braille car la lumière gêne la vision des points braille avec les yeux (les coordonnatrices des ULIS lisent le braille avec leurs yeux) ;
- Importance de prendre leur doigt pour pointer avec eux sur la feuille où se trouve leur erreur en braille ;
- Guidage physique en géométrie ;
- Guidage physique pour la lecture tactile des cartes et des schémas pour qu'ils comprennent le document ;
- Quelquefois, un guidage physique dans les déplacements sera nécessaire si le passage est un peu obstrué ;
- De même, les élèves aveugles touchent tout ce qui est à proximité d'eux pour mieux se repérer dans leur environnement et ils se touchent entre eux pour vérifier qui est à côté d'eux.

En plus d'une verbalisation précise de la part de l'adulte, le toucher est un moyen essentiel pour permettre aux élèves déficients visuels de comprendre le monde qui les entoure. On pourra utiliser des gants.

Avec des élèves malvoyants :

- Importance d'être juste à côté d'eux pour leur pointer où se trouve leur erreur ;
- Importance de leur prendre la main pour les aider à se repérer dans un texte quand ils perdent le fil de la lecture ;
- Guidage physique en géométrie ;
- Guidage physique pour la lecture de cartes ou de schémas pour qu'ils comprennent le document même s'il est épuré car lorsque la vision est partielle ils se perdent vite sur la feuille.

Les élèves s'approchent très près les uns des autres pour bien se voir et savoir à qui ils parlent.

Être très vigilant au respect des gestes barrières, comme le lavage des mains très fréquent ainsi que le port du masque de l'enseignant.

Pour tout contact : catherine.plank@ac-creteil.fr
Conseillère départementale pour les troubles de la fonction visuelle

SCOLARISATION DES ÉLÈVES AVEC TROUBLE DE LA FONCTION AUDITIVE

Problématique liée au port d'un masque opaque :

Un des éléments permettant la réception du message oral par les élèves présentant des troubles auditifs est **la lecture labiale**.

La lecture labiale (ou la « lecture sur les lèvres ») consiste en l'observation :

- des mouvements de la bouche de l'interlocuteur afin d'identifier les sons prononcés
- de tout le visage. L'ensemble des expressions faciales permettent d'ajouter du sens au message oral mal perçu.

Si l'interlocuteur porte un masque chirurgical opaque, seuls ses yeux sont visibles. Cela empêche la lecture labiale, ce qui peut constituer une source d'incompréhension et d'angoisse pour l'élève.

Manque d'accès aux informations

Pendant le confinement, les élèves sourds ou malentendants n'ont certainement pas eu accès aux mêmes informations que les autres. Ils n'entendent pas ou mal les informations orales (ex : la télévision, les proches qui échangent entre eux). Ils ont pu être confrontés à des images sans comprendre leur signification.

Ils auront donc besoin d'explications rassurantes.

Adaptations pédagogiques nécessaires

Les adaptations pédagogiques liées au trouble auditif seront mises en œuvre avec une vigilance particulière :

- Attirer son regard avant de commencer à lui parler ;
- Parler avec un débit modéré, articuler mais sans excès, vérifier sa compréhension, reformuler si nécessaire ;
- Être expressif, mimer, pointer ce qui est évoqué ;
- Compléter le message oral par des supports visuels : consignes écrites (si l'élève sait lire), schémas, croquis, images.

Lorsque l'enseignant, en dehors de la classe, portera un masque, il devra intensifier l'utilisation des supports visuels, du mime et du pointage.

Élèves concernés

- Elèves des ULIS TFA (élémentaire et collège) ;
- Elèves des écoles comprenant un regroupement d'élèves déficients auditifs ;
- Elèves inclus individuellement : ces élèves requièrent une attention particulière du fait de leur isolement (pas d'autres élèves sourds au sein de la classe).

Pour tout contact : sabrina.machaux@ac-creteil.fr
Conseillère départementale pour les troubles de la fonction auditive

SCOLARISATION DES ÉLÈVES AVEC TROUBLES DES FONCTIONS MOTRICES

Certains élèves porteurs de troubles des fonctions motrices peuvent avoir des troubles de la santé (cardiaque, respiratoire,...) associés au handicap moteur.

La possibilité d'un retour en milieu scolaire de ces élèves à la santé très fragile nécessitera, dans le contexte actuel, une vigilance particulière et un avis médical du médecin de l'Éducation nationale.

De plus, certains élèves porteurs de troubles des fonctions motrices accompagnés peuvent avoir besoin d'une présence humaine pour tous les gestes de la vie quotidienne et scolaire ce qui nécessitera, la plupart du temps, une proximité importante entre l'adulte et l'élève, probablement incompatible avec le respect des règles de distanciation physique.

- Aide au déplacement dans l'école, dans la classe, à l'extérieur,
- Aide à l'installation en classe,
- Aide aux gestes d'hygiène,
- Aide aux repas,
- Aide à l'habillage,
- Nécessité d'une mise à disposition du matériel,
- Aide à la manipulation d'outils scolaires,
- Aide en cas de copie / écriture (ex. : recourir à la dictée à l'adulte),
- Aide à la prise de parole (ex. : lever le doigt),
- Aide pour s'exprimer (ex. : difficultés articulatoires qui nécessitent parfois des relais).

Au-delà des problématiques liées à la réalisation de certains gestes, certains élèves vont avoir besoin d'aide pour la prise en compte de la fatigabilité, d'une certaine lenteur, d'une certaine fragilité attentionnelle et/ou mémorielle, des problématiques liées à la double tâche.

Il peut alors être utile, selon les besoins de l'élève, de :

- Réduire les quantités demandées (d'écrits, d'exercices) ;
- Privilégier l'oral ;
- Aider à la lecture de consignes et de textes ;
- Répéter les consignes, relancer ;
- Aider à la prise d'informations visuelles ;
- Aider à la réalisation de la tâche : décomposition de consignes, verbalisation des étapes de réalisation de la tâche.

Pour tout contact : carine.konc@ac-creteil.fr
Conseillère départementale pour les troubles des fonctions motrices

SCOLARISATION DES ÉLÈVES AVEC TROUBLES DU SPECTRE AUTISTIQUE OU DIFFICULTÉS DE COMMUNICATION

Anticiper le retour en classe

La question du retour à l'école et des conditions particulières associées doit être abordée en amont avec la famille de l'élève : la présentation de l'effectif réduit en classe, le temps de scolarisation, l'aménagement particulier de la classe, la présence et le positionnement de l'AESH le cas échéant.

Le changement est d'autant plus déstabilisant lorsqu'il est incompris. Ainsi, l'École pourra demander à la famille d'aider leur enfant à anticiper le retour en classe. Les explications seront reprises en classe avec un adulte et pourront être appuyées par des illustrations (photographies, dessins ou pictogrammes) sous la forme d'un scénario.

Expliquer la situation : Qu'est-ce que le COVID-19 ? Quels sont les gestes barrière ?

Afin d'expliquer le COVID-19 et les gestes barrière nécessaires, il faut tenir compte des difficultés de communication et de compréhension propres à l'élève. L'explication doit être simple et concrète. Des fiches explicatives peuvent être simplifiées et adaptées en proposant des illustrations. D'autres supports visuels tels que des photographies de l'élève ou des pictogrammes viendront appuyer la parole de l'adulte quant à la mise en place des mesures sanitaires.

Remettre en place des routines

La période de confinement a très certainement fragilisé les routines acquises, ou au moins amorcées, à l'école. Pour certains élèves, il peut être nécessaire de laisser du temps afin qu'ils retrouvent le matériel de la classe et reprennent des repères. Pour les élèves disposant d'un planning visuel, il sera possible d'en élaborer un nouveau, prenant en compte notamment les nouvelles routines de la classe (lavage de mains...) En fonction des capacités de l'élève, l'emploi du temps pourra être construit avec lui. Concernant les règles de la cours de récréation qui sont amenées à évoluer également, des supports visuels (photographies de mises en scène des élèves ou pictogrammes) aideront à leur appropriation.

Ressources utiles :

Des documents sont joints à cette fiche, ils peuvent être réadaptés afin de mieux correspondre à l'élève :

- Un exemple de scénario de retour en classe,
- Deux fiches illustrées sur le COVID-19 et les gestes barrière,
- Un exemple de séquençage pour développer l'autonomie : le lavage des mains :
Il est possible de créer ce séquençage à partir de photographies de l'élève, en le simplifiant si nécessaire,
- Des pictogrammes spécifiques

Le site du Centre Ressource Autisme Ile de France (CRAIF) répertorie les ressources mises en ligne dans un dossier spécial COVID-19 : <https://www.craif.org/covid-19-258>.

Pour tout contact : chrystelle.boqucki@ac-creteil.fr
Conseillère départementale pour les troubles du spectre autistique

APRÈS LE CONFINEMENT, SCOLARISER LES ÉLÈVES EN SITUATION DE HANDICAP

ANNEXES

Le retour en classe



Ces derniers temps, j'ai passé beaucoup de temps à la maison.



Maintenant, je retourne à l'école.



Des choses ont changé. On est moins nombreux.



Je me lave souvent les mains. Je porte un masque.



Je ne sais pas combien de temps les choses seront différentes mais je suis content de retourner à l'école !

Réalisation: Chrystelle Bogucki / Illustrations: Les Éditions Milmo

Le Coronavirus



Aujourd'hui, je dois te parler du **Coronavirus**.



Le **Coronavirus** ou « **COVID-19** » est un virus qui rend les personnes malades.



Mais tu dois savoir que nous pouvons avoir le virus sans le savoir et sans être malade.



Le virus se transmet par la salive.



Par exemple : si tu tousses ou tu éternues, le virus peut être sur tes mains.
Si tu touches des objets ou une personne, le virus peut se déplacer sur eux.



QU'EST-CE QUE LE CORONAVIRUS COVID-19 ?



Le coronavirus Covid-19



et se répand



dans le monde.



QUELS SONT LES SYMPTOMES DU CORONAVIRUS COVID-19 ?



La toux



les difficultés respiratoires



la fièvre



COMMENT NE PAS TRANSMETTRE LE CORONAVIRUS COVID-19 ?



Se laver les mains



Ne pas postillonner au visage



Tousser dans son coude



Ne pas serrer la main



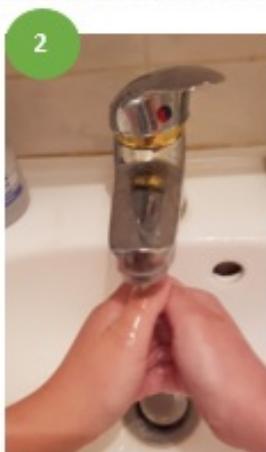
Ne pas se faire la bise

Télécharger la version modifiable sur http://www.arasaac.org/materiales.php?id_material=2274&fbclid=IwAR0Uw6xdbKE4HY0Irf7Xk59X3-L3y_evQ9pakbBOufoEmIRpdNqMuBongS4

Je me lave les mains.



J'ouvre le robinet.



Je mouille mes mains.



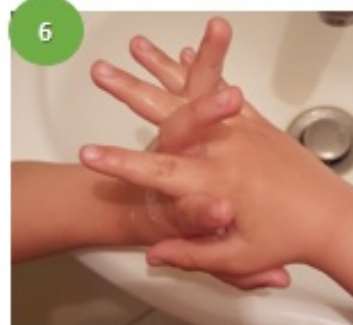
Je prends du savon.



Je frotte les paumes,



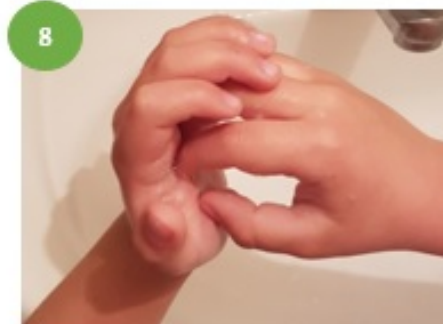
le dos des mains,



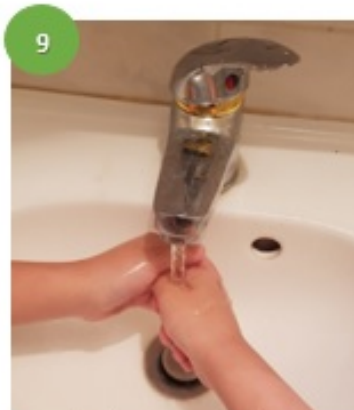
entre les doigts,



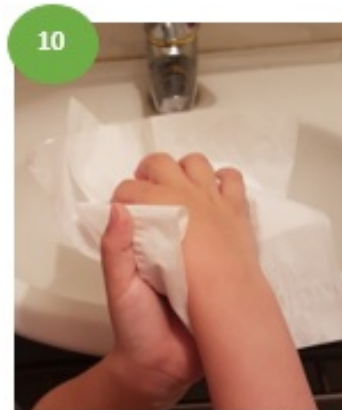
les pouces,



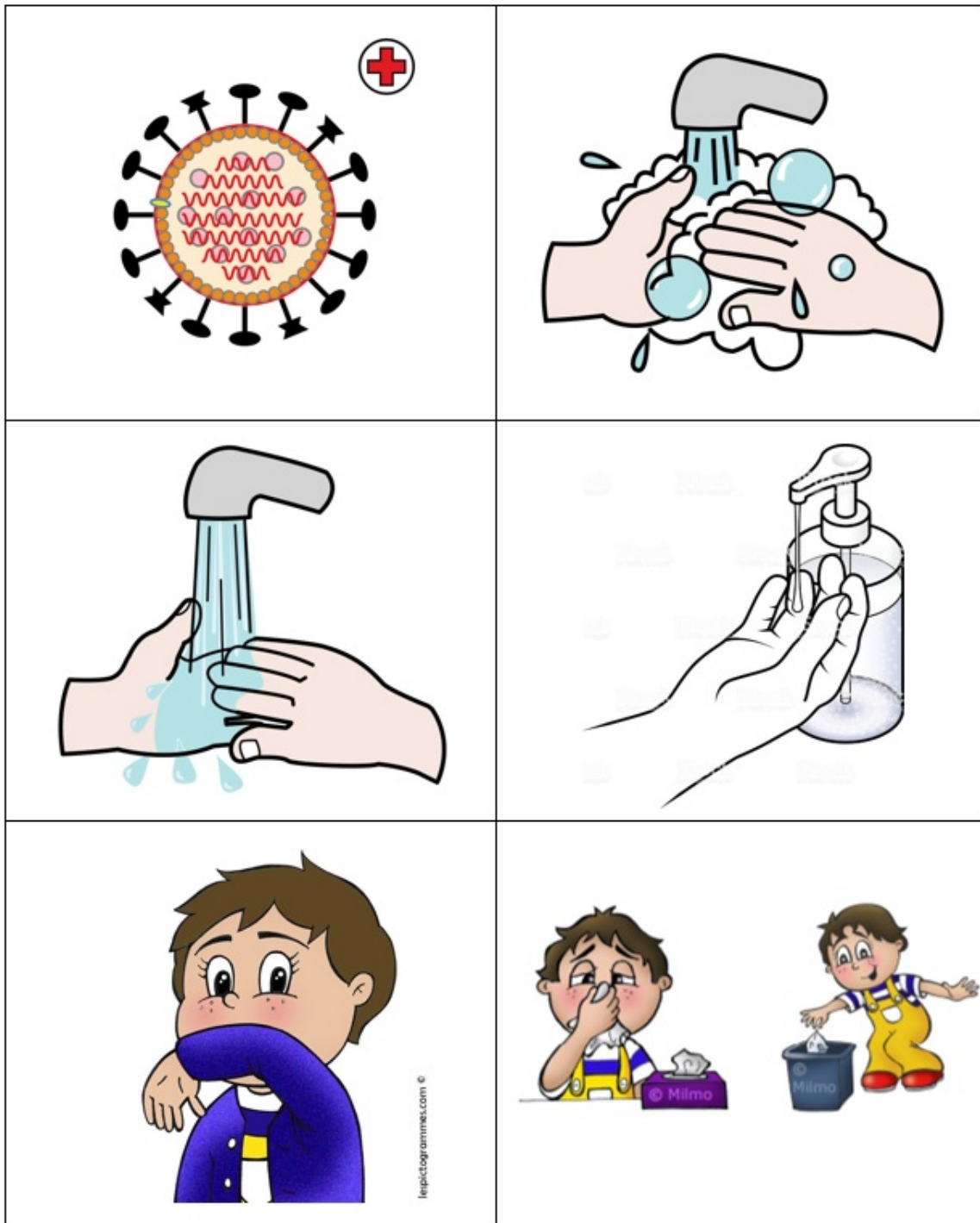
et les ongles.



Je rince mes mains.



J'essuie mes mains.



Télécharger des pictogrammes gratuits sur :

http://www.arasaac.org/materiales.php?id_material=2357

<https://lespictogrammes.com/documents/Coronavirus.pdf>

EQUIPE DE LA CIRCONSCRIPTION BOBIGNY 2 ASH

Inspectrice de l'Éducation nationale - ASH

Aminata Diallo
01 43 93 74 18

Conseillers Pédagogiques ASH

Laurent Berny
01 43 93 74 32

Vincent Tricotet
01 43 93 74 26

Coordination de la scolarisation des élèves handicapés

Gilbert Oget
01 43 93 74 30

Conseillers Départementaux

Troubles spécifiques du langage
Caroline Papa
01 43 93 74 29

Troubles de la fonction auditive
Sabrina Machaux
01 43 93 74 23

Troubles du spectre autistique
Chrystelle Bogucki
01 43 93 74 24

Troubles des fonctions motrices
Carine Konc
01 43 93 74 20

Troubles de la fonction visuelle
Catherine Plank
01 43 93 74 27
